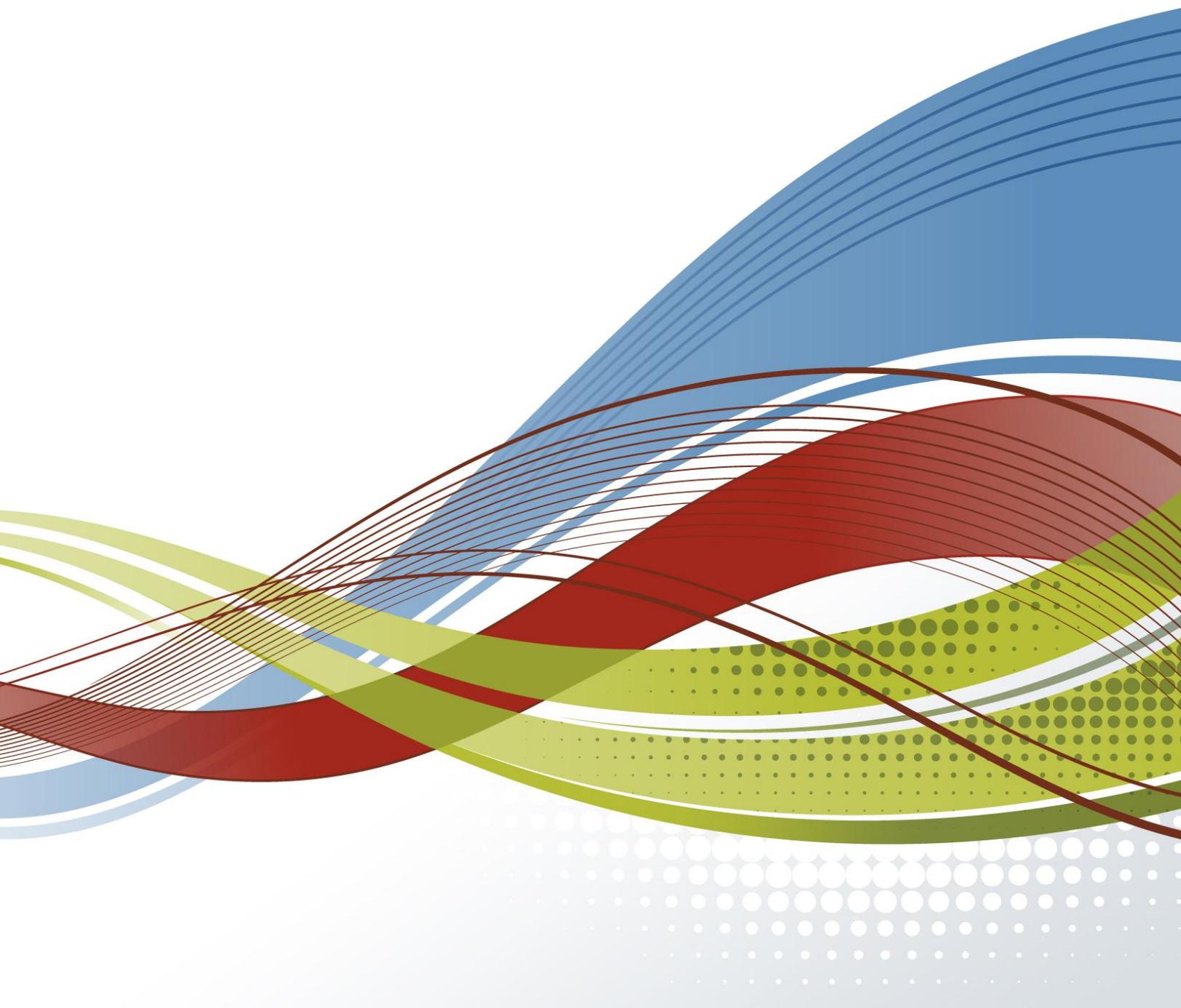


Fonds de recherche du Québec

STRATÉGIE DE MOBILISATION DES CONNAISSANCES 2014-2017

(1^{ER} AVRIL 2014 AU 31 MARS 2017)



« Le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies vise à sensibiliser plus particulièrement les instances gouvernementales, les utilisateurs potentiels ainsi que la relève à l'importance de la recherche en science naturelle et génie et à ses multiples retombées. »

Plan triennal 2014-2017 du FRQNT, p. 17

« De même, le regroupement des trois Fonds sous la bannière FRQ donne l'opportunité de créer un groupe ou un réseau stratégique entièrement dédié à la mobilisation des connaissances qui mise sur une meilleure synergie entre les étudiants, les chercheurs et les utilisateurs, de façon à maximiser tout le potentiel du financement public d'une recherche rigoureuse et éthique au profit de la population québécoise. »

Plan triennal 2014-2017 du FRQS, p. 17

« Le Fonds de recherche du Québec – Société et culture représente un acteur majeur de la mobilisation des connaissances, à la fois par les moyens incitatifs qu'il met à la disposition des détenteurs de bourses et de subventions pour que ceux-ci s'engagent dans des initiatives de mobilisation des connaissances, et par le rôle d'intermédiaire ou de relais qu'il joue souvent en facilitant les partenariats avec les différents utilisateurs de la recherche. »

Plan triennal 2014-2017 du FRQSC, p. 30

Table des matières

Sommaire	4
1. Préambule	5
2. Orientations stratégiques des Fonds et la PNRI	9
3. Principaux enjeux.....	10
4. Vision	10
5. Orientations.....	11
Première orientation.....	13
Soutien à la communauté scientifique : renforcer le lien entre chercheurs et utilisateurs	
Deuxième orientation	19
Promotion de la recherche : gagner en reconnaissance dans la société	
Troisième orientation	22
Évaluation de l'impact : mieux connaître la contribution de la recherche à la société québécoise	
6. Annexes	24

Sommaire

Comment faire pour que les résultats des recherches soutenues par les Fonds de recherche du Québec (FRQ) soient plus utilisés dans les ministères, les entreprises, les centres hospitaliers, les écoles, les organismes communautaires? Telle est la question de départ de la première stratégie de mobilisation des connaissances des FRQ. En effet, avec le regroupement des FRQ en 2011 et la volonté d'accroître leurs actions en matière de mobilisation des connaissances pour que la recherche ait des retombées positives dans la société, une stratégie s'impose afin d'établir une vision et des objectifs communs.

Une définition du concept de mobilisation des connaissances est proposée qui couvre les notions de transfert, valorisation, partage, échange et diffusion de connaissances. La stratégie est en lien avec les plans triennaux 2014-2017 des FRQ et s'inscrit en continuité des actions des Fonds depuis plusieurs années.

Le public cible de la stratégie est avant tout les utilisateurs de la recherche dans les secteurs public, privé et communautaire, et dans une certaine mesure le grand public.

La stratégie de mobilisation des connaissances s'articule autour de trois orientations, desquelles découlent sept objectifs avec des moyens d'action.

- 1- La première orientation, *Soutien à la communauté scientifique : renforcer le lien entre chercheurs et utilisateurs*, porte surtout sur le soutien des Fonds envers les chercheurs et étudiants-chercheurs dans leurs activités de mobilisation des connaissances. Il s'agit de la principale action des Fonds en matière de mobilisation des connaissances. Ce soutien passe par des mesures contenues dans les programmes de bourses et de subventions. Une attention particulière est portée aux programmes de partenariats et aux collaborations en recherche, de même qu'aux grands projets de recherche intersectorielle.
- 2- La deuxième orientation, *Promotion de la recherche : gagner en reconnaissance dans la société*, porte surtout sur les activités hors programme menées par les Fonds avec ou sans partenariat avec des organismes de diffusion et de promotion de la recherche.
- 3- La troisième orientation, *Évaluation de l'impact : mieux connaître la contribution de la recherche à la société québécoise*, vise à répondre à une préoccupation de plus en plus présente envers le financement public de la recherche.

Plusieurs moyens d'action contenus dans la stratégie de mobilisation des connaissances sont privilégiés depuis plusieurs années par les Fonds. Les moyens d'action relatifs aux milieux politique, gouvernemental et des affaires sont relativement récents, de même que ceux en lien avec la mesure de l'impact de la recherche dans la société.

Enfin, les notions d'utilisateurs de la recherche et de grand public devront être définies plus finement selon le moyen d'action et le secteur de recherche.

Préambule

1.1 Une question

«Une chercheuse de l'hôpital Sainte-Justine a découvert qu'avec seulement deux sessions de 90 minutes de thérapie de groupe, il est possible de réduire de façon très importante le risque de développement d'un trouble de santé mentale chez les adolescents à risque, qu'il s'agisse de toxicomanie, de consommation d'alcool, de dépression ou d'anxiété.», pouvait-on lire dans l'édition du 3 octobre 2013 du journal La Presse. Pour Patricia Conrod, chercheuse-boursière soutenue par le Fonds Santé, ces résultats de recherche représentent un argument en faveur d'un plus grand investissement dans les programmes de prévention dans les écoles.

À l'instar de cet exemple, les résultats de la recherche sont également utiles au milieu gouvernemental pour élaborer des programmes ou des politiques publiques; au milieu des affaires, surtout lorsqu'ils prennent la forme d'un nouveau procédé, produit ou service; de même qu'au milieu communautaire pour améliorer la prestation de services et les interventions des organismes.

Comment faire pour que les résultats des recherches soutenues par les Fonds soient plus utilisés dans les ministères, les entreprises, les centres hospitaliers, les écoles, les organismes communautaires? Telle est la question de départ de la stratégie de mobilisation des connaissances des Fonds de recherche du Québec.

Que ce soit par des actions menées par le biais des programmes de subventions et de bourses (mesures, critères d'évaluation, incitatifs financiers, etc.) ou hors programme (partenariats de diffusion et activités du service des communications et de la mobilisation des connaissances), les Fonds, de par leur mission, ont toujours soutenu la mobilisation des connaissances. Leur action a évolué et s'est intensifiée au cours des dernières années, bien qu'elle soit variable d'un Fonds à l'autre, d'un programme à l'autre. Avec le regroupement des Fonds et la volonté d'accroître leur action en la matière pour que la recherche ait des retombées positives dans la société, une stratégie s'impose afin d'établir une vision et des objectifs communs.

En effet, les Fonds veulent intensifier le lien entre la communauté scientifique (chercheurs et étudiants-chercheurs) et les utilisateurs de la recherche, et dans une certaine mesure le grand public. Les travaux de planification stratégique 2014-2017 et les résultats de la consultation menée auprès de la communauté de la recherche en 2012 vont dans ce sens. Les Fonds veulent ainsi :

1. soutenir les chercheurs et les étudiants-chercheurs à s'engager davantage dans des activités de mobilisation des connaissances, avec ou sans intermédiaires, dans l'optique de maximiser les retombées de leurs travaux dans la société québécoise;
2. que la recherche qu'ils soutiennent soit connue et reconnue par les secteurs public, privé et communautaire, d'ici et d'ailleurs;
3. que leur action soit complémentaire à celles des différents acteurs dont la mission est le transfert, la valorisation des résultats de recherche ou la promotion de la science (BLEUs des universités, OLTIS, CCTT, CLT, sociétés de valorisation, organismes de promotion), de même qu'à celles des organismes de financement fédéraux.

Il est à préciser que cette stratégie ne concerne pas les activités de communication scientifique faites par les chercheurs, ni la formation académique qui sont certes des formes de transfert de connaissances importantes, mais qui sont à l'intention du milieu académique. Ces activités sont d'ailleurs déjà soutenues par les Fonds et les établissements. **Cette stratégie concerne plutôt les activités de mobilisation des connaissances qui visent les utilisateurs de la recherche dans les secteurs public, privé et communautaire, et dans une certaine mesure le grand public** (voir Annexe 3).

1.2 De la connaissance à l'impact dans la société

Dans une société et une économie axées sur le savoir et l'innovation, on ne peut pas parler de production de connaissances sans l'associer à leur diffusion ou, lorsque cela s'avère pertinent, à leur utilisation dans les secteurs public, privé et communautaire. Cette préoccupation est de plus en plus présente dans le financement public de la recherche. Au Québec comme ailleurs dans le monde, les gouvernements et leurs organismes de financement de la recherche veulent intensifier le lien entre la recherche et l'innovation, de faire en sorte que la recherche ait des retombées dans la société, que ce soit en termes de développement de produits et de marchés, de création de richesse, d'établissement de conditions permettant la création de richesse; d'amélioration et de création de nouvelles pratiques et intervention; d'élaboration de politiques publiques visant le mieux-être de la population, d'aide à la décision, d'aide à la compréhension des phénomènes qui nous entourent, etc.

Au Québec, le développement d'initiatives de valorisation ou de mise en valeur et de transfert des connaissances, telles les OLTIS, CCTT, CLT, sociétés de valorisation, organismes de promotion, traduit cette volonté d'une plus grande utilisation des résultats de la recherche par les secteurs public, privé et communautaire. La volonté d'un accès libre aux publications scientifiques, le mouvement du droit à l'information, l'instauration d'un gouvernement ouvert et la prolifération des médias sociaux, que favorise le développement des technologies de l'information, s'inscrivent également dans ce courant de démocratisation de la connaissance. En effet, dans un contexte de ressources limitées et de financement public, la société a des attentes sur la façon dont la recherche est menée (éthique et intégrité), sur sa pertinence sociale, sur l'accès à ses résultats, etc.

Au cours des dernières années, la question du lien entre la recherche et la société a été une préoccupation importante des Fonds de recherche du Québec et de leurs conseils d'administration. Une préoccupation qui a notamment été alimentée par des évaluations de programmes et des études dont certaines recommandations invitaient les Fonds à en faire plus en la matière (voir Annexe 1).

1.3 Une définition de la mobilisation des connaissances

L'idée d'accroître l'utilisation des connaissances issues de la recherche dans les secteurs public, privé et communautaire renvoie à plusieurs notions : transfert, diffusion, dissémination, traduction, application, valorisation, mise en valeur, échange, partage... et mobilisation des connaissances. Ces notions trouvent différents sens dont la portée peut varier.

Depuis toujours, notamment depuis 2001, les Fonds ont toujours été actifs dans le soutien à la communauté scientifique en matière de valorisation, de transfert et de diffusion des connaissances. Si la façon de nommer ce soutien diffère d'un Fonds à l'autre, la visée générale demeure celle d'une plus grande utilisation des résultats de la recherche dans les secteurs public, privé et communautaire afin de favoriser les retombées pour la société dans son ensemble. Une visée qui s'incarne dans le concept de mobilisation des connaissances.

Pour les Fonds de recherche du Québec, la mobilisation des connaissances renvoie à l'idée que les connaissances issues de la recherche ou les résultats de recherches mènent, à moyen et à long termes, à l'action (innovations technologiques, médicales, sociales sous forme de produits, de procédés, de pratiques, de politiques, etc.) et à un changement qui répond à des préoccupations, besoins ou problèmes des milieux en lien avec l'objet de la recherche, que ce soit dans les façons de transformer l'environnement, de produire des biens, de gérer les organisations, de soigner les gens, d'enseigner aux élèves, d'acquérir de bonnes habitudes de vie, de vivre en société, de comprendre la réalité, de penser... Autant que faire se peut, les Fonds visent à favoriser le passage de la connaissance, quel que soit son mode de production, à l'action pour amener un changement dans la société. Cela dit, on ne peut pas affirmer que toute nouvelle connaissance soit transférable vers des utilisateurs. Elle doit, à tout le moins, faire l'objet de diffusion en raison du caractère public de la recherche.

La mobilisation des connaissances passe aussi par la mobilisation de l'expertise des chercheurs, que ce soit lorsqu'ils participent à une consultation, à un groupe de travail, à un panel d'experts, à une émission de télévision d'affaires publiques ou à un forum d'orientation de la recherche organisé par les Fonds, etc.

Le concept de mobilisation des connaissances est inclusif de l'ensemble de la démarche de recherche. De ce fait, il est un concept parapluie qui couvre plusieurs notions. Sur le plan de la production de connaissances, il sera surtout question de recherche en collaboration avec les milieux concernés par l'objet d'étude (notamment de coproduction ou co-construction de connaissances) qui peut comprendre un partage des savoirs pour définir ou préciser la question de recherche ou à d'autres moments du processus de recherche. De plus, le partenariat de recherche orientée vers les besoins ou préoccupations des organismes partenaires, bailleurs de fonds publics ou privés, favorise le lien entre les chercheurs et utilisateurs de la recherche, en amont et en aval du processus de production des connaissances. Le concept de mobilisation des connaissances suggère que la recherche dans sa préparation, du moins pour les projets qui s'y prêtent, ait l'utilisateur comme point de départ et comme point de chute. Il va sans dire que ce n'est pas tous les chercheurs qui travaillent en partenariats ou en co-construction.

Par ailleurs, c'est un concept qui comporte une visée d'action pouvant mener à un changement, qui inclut le transfert, l'application et la valorisation des résultats. La question du libre accès aux publications scientifiques par les utilisateurs renvoie également au concept de mobilisation des connaissances.

Enfin, c'est un concept qui comprend une visée de promotion par la mise en valeur et la diffusion de la recherche. Un tel concept s'applique à l'ensemble des secteurs de recherche couverts par les Fonds de recherche du Québec. Il s'inscrit dans ce qui est convenu d'appeler le rapprochement *Recherche et Société* (ou le rapprochement *Recherche et Utilisateur*), qui est au cœur de la planification stratégique des organismes

de financement de la recherche d'ici et d'ailleurs. Bref, le concept de mobilisation des connaissances suggère d'aller plus loin et évoque un lien plus fort entre la communauté scientifique et les utilisateurs de la recherche pouvant conduire à des retombées dans la société.

1.4 Des conditions

Dans la littérature, on reconnaît un ensemble de conditions favorisant la mobilisation des connaissances. Il y a des conditions sur lesquelles les Fonds peuvent intervenir directement, alors que d'autres sont à l'extérieur de leur champ d'intervention. Dans leur stratégie, les Fonds doivent prendre en compte ces considérations que l'on peut regrouper comme suit :

Conditions liées aux Fonds

- Ressources (financières ou autres) à la disposition des chercheurs et étudiants-chercheurs.
- Exigences dans les programmes des Fonds envers les chercheurs et étudiants-chercheurs. Ce qui inclut de remettre en question l'adage *Publish or Perish* et de promouvoir la formule *Mobilize and make an impact!*
- Cohérence du rôle des acteurs : rôle des Fonds en complémentarité avec celui des universités, des organismes de transfert et de diffusion, des Fonds fédéraux, etc.
- Exigences éthiques : la recherche en collaboration avec les milieux et le partenariat de recherche, bien qu'ils favorisent l'appropriation des résultats, doivent être menée selon les plus hautes normes éthiques, tout comme les autres activités de mobilisation des connaissances.

Conditions liées à la promotion des bonnes pratiques

- Promotion du rôle des intermédiaires (organismes de transfert, courtiers, relayeurs) entre les chercheurs et les utilisateurs.
- Pertinence des résultats de la recherche pour l'utilisateur.
- Reconnaissance de l'importance de la mobilisation des connaissances par la communauté scientifique (centres de recherche, universités, etc.) et par les organismes-utilisateurs potentiels de la recherche (notamment les décideurs).
- Prise en compte des besoins des milieux concernés par la recherche.
- Compréhension des milieux auxquels sont destinés les résultats de la recherche.
- Accès aux résultats et connaissances, dans leur forme originale (article ou rapport scientifique) et surtout dans une forme adaptée (rapport à l'intention des décideurs (ex. modèle du 1-4-25 du Fonds Société et Culture), vulgarisation, etc.).
- Établissement de liens (réseaux, capital social, lieu) entre chercheurs et utilisateurs, avant, pendant et/ou après la recherche.

Autres conditions

- Crédibilité du chercheur au regard du milieu concerné par la recherche
- Habiletés communicationnelles du chercheur.
- Développement de la recherche sur la mobilisation des connaissances afin d'identifier les pratiques à mettre de l'avant, selon les objectifs poursuivis, les groupes ciblés et les divers contextes d'utilisation des connaissances.

- Capacité (individuelle et organisationnelle) d'appropriation de connaissances par les utilisateurs potentiels.
- Acceptabilité sociale par les milieux concernés exigée dans le cadre de certaines activités (coproduction de connaissances, transfert et valorisation des résultats). Une acceptabilité sociale qui commande une recherche responsable au bénéfice du bien commun. La notion d'impact de la recherche dans la société commande ce questionnement éthique du progrès : un impact, mais pas à n'importe quel prix.

1.5 *Les limites de l'intervention des Fonds*

La mission première des Fonds est le soutien à la recherche, à la formation à la recherche et à la mobilisation des connaissances. Les Fonds encouragent la communauté scientifique à faire de la recherche en collaboration avec les milieux concernés par l'objet de recherche, de même qu'à faire du transfert, de la valorisation et de la diffusion des résultats de leurs travaux. Le rôle des Fonds en matière de mobilisation des connaissances en est donc un, surtout, de soutien à la communauté scientifique.

Dans une moindre mesure, leurs actions prennent la forme d'activités hors programme. Que l'on pense à des activités de promotion de la recherche qu'ils soutiennent auprès d'organismes des secteurs public, privé et communautaire; à l'organisation de forums et d'activités de réflexion et d'orientation de la recherche et de ses enjeux; à l'organisation d'activités de transfert de connaissances dans certains de leurs programmes en partenariat; à l'établissement de partenariats avec des organismes de diffusion et de promotion de la recherche auprès du grand public. Elles se veulent complémentaires à celles des différents acteurs dont la mission est le transfert, la valorisation des résultats de recherche ou la promotion de la science (BLEUs des universités, OLTIS, CCTT, CLT, sociétés de valorisation, organismes de promotion).

2- Orientations stratégiques des Fonds et la PNRI

Dans leurs planifications stratégiques 2014-2017, et ce en lien avec la nouvelle Politique nationale de la recherche et de l'innovation, les Fonds de recherche du Québec définissent des orientations en lien avec la mobilisation des connaissances. En continuité aux planifications stratégiques précédentes, ces orientations militent en faveur d'une plus grande utilisation de la recherche dans les secteurs public, privé et communautaire, et d'une plus grande promotion de la recherche dans la société.

Du côté du Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies, deux des cinq orientations renvoient à la mobilisation des connaissances, soit celle sur *l'Importance de la recherche* en SNG comme levier du développement socioéconomique du Québec, avec un axe d'intervention portant sur les retombées de la recherche, et celle sur le *Partage du savoir* entre la communauté scientifique et les utilisateurs de la recherche, avec des axes d'intervention portant sur la recherche en partenariat et les collaborations intermilieux.

Pour sa part, une des orientations du Fonds de recherche du Québec – Santé vise à *Promouvoir une culture scientifique au Québec pour contribuer à la société du savoir*, avec des axes d'intervention portant sur la mobilisation des connaissances et l'impact de la recherche.

Quant au Fonds de recherche du Québec - Société et culture, il consacre une orientation complète au *Rapprochement Recherche et Société*, avec trois axes d'intervention portant sur la mobilisation des connaissances et des acteurs, la promotion de la recherche et le rayonnement sur la scène nationale et internationale. De plus, l'orientation *Environnement de recherche* contient l'axe d'intervention portant sur la recherche en partenariat qui vise le développement de nouveaux savoirs et leur partage avec les milieux.

Par ailleurs, plusieurs mesures contenues dans la Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI) favorisent la mobilisation des connaissances dont un certain nombre passera par les Fonds de recherche du Québec, que l'on pense aux bourses en milieu de pratique, au programme de recherche-action ou aux grands projets de recherche intersectorielle¹.

3. Principaux enjeux

On peut associer un certain nombre d'enjeux à la mobilisation des connaissances :

- Une plus grande utilisation des résultats de la recherche.
- Le développement d'innovations dans les secteurs privé, public et communautaire.
- Des retombées sociales, économiques, environnementales, de santé... au bénéfice de la population.
- Une plus grande reconnaissance sociale de la pertinence et de l'importance de la recherche.
- Corollairement, un meilleur financement de la recherche.
- Une meilleure reconnaissance du rôle des Fonds dans le développement de la recherche au Québec.

4. Vision

Comment les Fonds se projettent-ils dans l'avenir en matière de mobilisation des connaissances?

- En tant qu'acteur clé en matière de soutien à la mobilisation des connaissances, les Fonds de recherche du Québec favorisent les retombées de la recherche universitaire dans la société québécoise et contribuent ainsi au bien commun.

¹ La stratégie tient compte de ces mesures dans l'hypothèse où la PNRI est mise en œuvre par le gouvernement.

5. Orientations

Compte tenu des enjeux identifiés et des orientations définies dans les plans stratégiques des Fonds de recherche du Québec liés à la mobilisation des connaissances, la présente stratégie compte trois grandes orientations, desquelles découlent sept objectifs et des moyens d'action. Que ce soit par l'intermédiaire des activités de mobilisation des connaissances menées par les chercheurs et les étudiants-chercheurs eux-mêmes, ou par des activités hors programme des Fonds, le public cible de la stratégie est avant tout les utilisateurs de la recherche, et dans une certaine mesure le grand public.

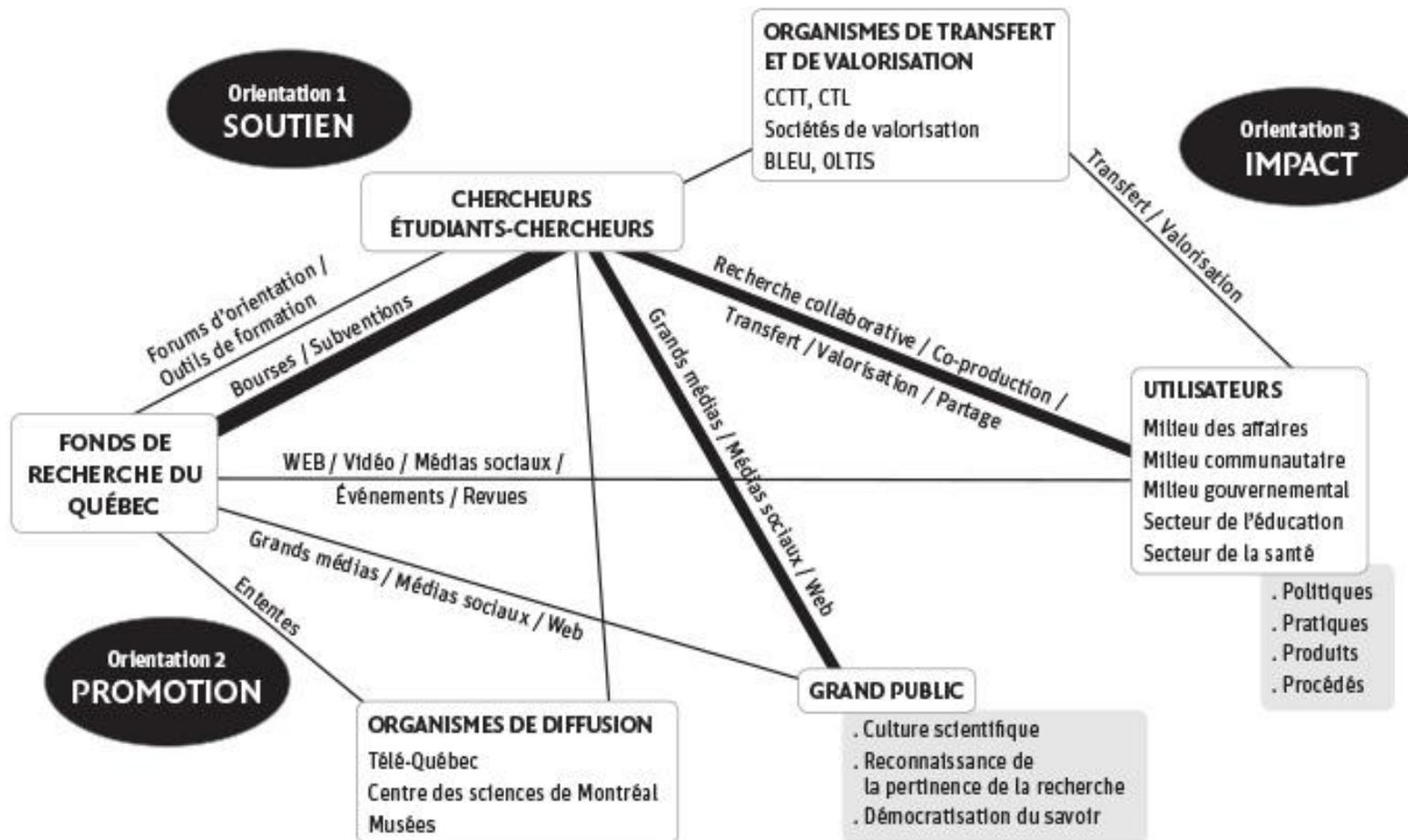
Ainsi, la première orientation porte surtout sur le soutien des Fonds à la communauté scientifique, alors que les deux autres orientations portent sur les activités hors programme menées par les Fonds avec ou sans partenariat.

Dans leur positionnement relatif au soutien à la communauté scientifique, chaque Fonds devra établir ses priorités quant aux publics cibles parmi les utilisateurs de la recherche et à l'effet recherché par son action. Que l'effet visé renvoie au champ des politiques publiques, des pratiques professionnelles ou de l'innovation technologique par exemple, cela pourrait dans une certaine mesure orienter le soutien du Fonds aux chercheurs et étudiants-chercheurs.

Par ailleurs, un des constats que l'on retrouve dans la littérature porte sur la capacité et les habiletés des chercheurs ou étudiants-chercheurs ou de l'entité de recherche (chaires, équipes, centres, regroupements, etc.) à mener des activités de mobilisation des connaissances, et ce, nonobstant les considérations financières. Dans sa stratégie, les Fonds encouragent la communauté scientifique à s'associer à des organismes et experts en la matière.

Modèle de la stratégie de mobilisation des connaissances

Ce graphique exprime les orientations des Fonds du point de vue des moyens d'action, soit : 1- le soutien à la communauté scientifique dans son lien, direct ou par le biais d'organismes, avec les milieux utilisateurs et le grand public; 2- la promotion de la recherche, directement ou par le biais d'organismes, auprès des milieux utilisateurs et le grand public; 3- l'évaluation de l'impact de la recherche.



PREMIÈRE ORIENTATION

SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE : RENFORCER LE LIEN ENTRE CHERCHEURS ET UTILISATEURS

Objectif 1 | Encourager les chercheurs et les étudiants-chercheurs à faire de la mobilisation des connaissances et optimiser les mesures de soutien

Que ce soit dans les suites d'évaluation de programmes ou des travaux de comités de réflexion (voir Annexe 1), les Fonds ont apporté au cours des dernières années des modifications aux règles de leurs programmes afin de favoriser un plus grand engagement des chercheurs et étudiants-chercheurs en matière de mobilisation des connaissances. Le plus récent rapport annuel du FRQSC mentionne que «24% des nouveaux chercheurs ont diffusé leurs résultats dans les médias et 29% ont réalisé des activités de transfert des connaissances auprès d'utilisateurs potentiels, principalement dans le secteur de l'éducation et de la santé». Celui du FRQNT fait état que les travaux complétés de 12 des 18 équipes de recherche ayant obtenu une subvention de recherche orientée en partenariat «sont à l'origine de 21 développements ou améliorations de nouvelles technologies, de nouveaux produits ou procédés et du développement de nouveaux marchés, ou ont contribué à alimenter la réflexion concernant l'élaboration ou la modification de neuf politiques gouvernementales, règlements, lois ou décrets».

Au-delà de ces données, que donnent les mesures de soutien à la mobilisation des connaissances dans l'ensemble des programmes des Fonds? Les critères d'évaluation liés à la mobilisation des connaissances sont-ils adéquats? Les incitatifs financiers sont-ils utilisés et comment le sont-ils? Quelles catégories d'utilisateurs de la recherche sont touchées? Quels types d'activité sont menés : du transfert de proximité ou élargi de connaissances, du transfert technologique, de la diffusion grand public, etc.? Le nombre d'activités de recherche menées en collaboration avec les milieux concernés par l'objet d'étude a-t-il augmenté?

Ces mesures mises en place depuis plusieurs années doivent être évaluées quant à leur pertinence dans l'établissement ou le renforcement des liens entre la communauté scientifique et les utilisateurs de la recherche. Lors de cette évaluation pourrait être développé un outil de suivi de l'évolution de la part des subventions et bourses utilisée par les chercheurs et les étudiants-chercheurs pour des activités de mobilisation des connaissances.

Par ailleurs, un meilleur soutien aux chercheurs et aux étudiants-chercheurs à faire de la mobilisation des connaissances passe par la bonification des incitatifs financiers à cet effet contenus dans la programmation de chaque Fonds, et ce, en lien avec des exigences et objectifs. Cette bonification peut se faire en harmonisant les mesures ou certaines mesures actuelles dans les programmes des Fonds. Le contexte de regroupement des Fonds est on ne peut plus favorable à cet exercice. En effet, les mesures relatives à la mobilisation des connaissances sont variables d'un Fonds à l'autre, d'un programme à l'autre. Par exemple, l'exigence d'un plan de mobilisation des connaissances ne devrait-elle pas paraître de façon plus systématique d'un programme de subventions à l'autre, tout comme l'exigence d'un rapport de recherche adapté aux utilisateurs ou l'exigence que l'équipe de recherche s'adjoigne un représentant des

milieux de pratique ou de la décision? Une hausse des exigences devra être accompagnée d'une bonification des incitatifs financiers.

Ici comme ailleurs dans le monde, les organismes de financement de la recherche ont des préoccupations en matière de mobilisation des connaissances qui les ont amenés à mettre en place des mesures dans leur programmation ou des initiatives afin de favoriser le lien entre la communauté scientifique et les utilisateurs de la recherche et le grand public. Peut-on apprendre de ce qui se fait ailleurs, découvrir des façons nouvelles de stimuler la mobilisation des connaissances dans la communauté scientifique?

Dans le cadre de cette stratégie, les Fonds entendent continuer à encourager les chercheurs et étudiants-chercheurs à faire de la mobilisation des connaissances par le biais de mesures prévues à cette fin dans les programmes de subventions et de bourses. Parallèlement, ils prévoient évaluer ces mesures de soutien et, le cas échéant, apporter des modifications pour les rendre plus efficaces et efficientes. De plus, en tenant compte des résultats d'évaluation, les Fonds entendent explorer la voie de l'harmonisation de mesures lorsqu'elles s'avèrent pertinentes à leur secteur respectif. Enfin, les Fonds entendent être à l'affût de nouvelles mesures de soutien aux activités de mobilisation des connaissances ayant eu du succès ailleurs.

Moyens liés aux programmes	Année de réalisation
Maintien des mesures de soutien aux activités de mobilisation des connaissances contenues dans les programmes de chaque Fonds IMPACT ANTICIPÉ : PARTAGE DE NOUVELLES CONNAISSANCES ENTRE CHERCHEURS ET UTILISATEURS	2014-2015
Évaluation des mesures de soutien aux activités de mobilisation des connaissances contenues dans les programmes de chaque Fonds IMPACT ANTICIPÉ : SOUTIEN PLUS EFFICACE ET EFFICIENT DES FONDS	2014-2015
Exploration d'un outil de suivi pour évaluer la part de la subvention et de la bourse utilisée pour la mobilisation des connaissances IMPACT ANTICIPÉ : SOUTIEN PLUS EFFICACE ET EFFICIENT DES FONDS	2014-2015
Modifications des mesures de soutien aux activités de mobilisation des connaissances à la suite de leur évaluation IMPACT ANTICIPÉ : SOUTIEN PLUS EFFICACE ET EFFICIENT DES FONDS	2015-2016
Exercice d'harmonisation des mesures dans les programmes des Fonds IMPACT ANTICIPÉ : SOUTIEN PLUS EFFICACE ET EFFICIENT DES FONDS	2015-2016
Veille et exploration de nouvelles mesures de soutien aux activités de mobilisation des connaissances IMPACT ANTICIPÉ : SOUTIEN PLUS EFFICACE ET EFFICIENT DES FONDS	2015-2016 2016-2017
Mise en place de nouvelles mesures de soutien aux activités de mobilisation des connaissances, le cas échéant IMPACT ANTICIPÉ : SOUTIEN PLUS EFFICACE ET EFFICIENT DES FONDS	2016-2017

Objectif 2 | Faciliter les partenariats de recherche et les collaborations entre chercheurs et étudiants-chercheurs, et utilisateurs

La recherche appliquée, la recherche en collaboration avec le milieu concerné par l'objet d'étude ou le partenariat en recherche orientée vers les besoins de partenaires favorisent l'utilisation des résultats de recherche. Ces types de recherche sont le plus à même de générer des retombées dans la société à court ou moyen terme, étant donné, d'une part, qu'ils sont axés sur les besoins immédiats des partenaires des secteurs public, privé et communautaire et, d'autre part, la proximité, voire l'implication du milieu concerné dans le processus de recherche.

Par leurs programmes de subventions de projet (projets en équipe, nouveaux chercheurs, chercheurs-boursiers, etc.) ou d'infrastructure (regroupements stratégiques, centres, instituts et équipes de recherche), les Fonds soutiennent la recherche appliquée et la recherche en collaboration avec les milieux concernés par l'objet de recherche.

La programmation des Fonds comporte aussi des partenariats de recherche, c.-à-d. des programmes de subventions de recherche orientée vers les besoins de partenaires financiers. Les projets de recherche financés dans le cadre de ces partenariats sont souvent menés en collaboration avec le milieu concerné par l'objet de recherche. L'expérience nous démontre que les résultats de la recherche sont très utiles aux partenaires, en termes d'élaboration de programmes ou de politiques par exemple, et, probablement, pertinents pour les milieux concernés par les travaux des chercheurs.

De plus, par leurs propres activités de transfert de connaissances prévues dans certains de ces partenariats en recherche, les Fonds mettent en interaction des chercheurs et des utilisateurs de la recherche. Ces initiatives peuvent être améliorées (étendue, forme, contenu) pour favoriser davantage le lien entre la communauté scientifique et les utilisateurs de la recherche. Elles peuvent faire l'objet de partenariats avec des organismes de transfert de connaissances et de valorisation des résultats de recherche.

Par ailleurs, les Fonds offrent des programmes de bourses en milieu de pratique (BMP Innovation) et de stages (Accélération Québec) qui favorisent le lien entre l'étudiant-chercheur et l'entreprise, voire l'organisme public ou communautaire. En raison d'un partenariat avec le CRSNG et de la nature des programmes qui visent essentiellement l'entreprise comme lieu d'études et de stage, le nombre de bourses offertes est beaucoup plus élevé dans le secteur des sciences naturelles et génie (SNG) que dans le secteur des sciences de la santé et des sciences sociales et humaines, des arts et lettres (SSHAL). Ces étudiants-chercheurs représentent des agents de transfert pour le futur de l'organisation. Dans le secteur des SNG, plus de 40% des étudiants-chercheurs qui se prévalent des bourses en milieu de pratique sont par la suite embauchés par l'entreprise d'accueil.

La recherche en collaboration avec le milieu concerné et les partenariats de recherche représentent une voie pour stimuler l'utilisation des résultats de recherche. Celle-ci peut être aussi facilitée par des lieux d'échanges réels et virtuels entre la communauté scientifique et les utilisateurs de la recherche.

Dans le cadre de cette stratégie, les Fonds entendent faciliter les partenariats de recherche avec les secteurs public, privé et communautaire, et favoriser

les collaborations entre la communauté scientifique et les utilisateurs. Ils entendent aussi promouvoir les partenariats et leurs retombées.

Moyens liés aux programmes	Année de réalisation
Subventions et bourses dans les programmes en partenariat	2014-2015
IMPACT ANTICIPÉ À COURT TERME : DÉVELOPPEMENT DE COLLABORATIONS ENTRE CHERCHEURS ET UTILISATEURS	2015-2016 2016-2017
IMPACT ANTICIPÉ À LONG TERME : APPROPRIATION DE RÉSULTATS DE RECHERCHE PAR LES UTILISATEURS ET AMÉLIORATION DES PRATIQUES, INTERVENTIONS, PROCESSUS ET PRODUITS ET SERVICES	
Subventions et bourses dans le programme de recherche-action	2015-2016 2016-2017
IMPACT ANTICIPÉ À COURT TERME : DÉVELOPPEMENT DE COLLABORATIONS ENTRE CHERCHEURS ET UTILISATEURS	
IMPACT ANTICIPÉ À LONG TERME : APPROPRIATION DE RÉSULTATS DE RECHERCHE PAR LES UTILISATEURS ET AMÉLIORATION DES PRATIQUES, INTERVENTIONS, PROCESSUS ET PRODUITS ET SERVICES	
Bourses en milieu de pratique	2014-2015
IMPACT ANTICIPÉ : EMBAUCHE DE STAGIAIRES, STIMULATION D'UNE CULTURE DE RECHERCHE DANS LES ORGANISATIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES, ETC.	2015-2016 2016-2017
Initiatives pour encourager des collaborations entre chercheurs et utilisateurs	2014-2015
IMPACT ANTICIPÉ : DÉVELOPPEMENT DE COLLABORATIONS ENTRE CHERCHEURS ET UTILISATEURS	
Activités de diffusion, de transfert et de valorisation des résultats de recherche <u>menées par les chercheurs et étudiants-chercheurs</u> dans le cadre de programmes de recherche en partenariat	2014-2015
IMPACT ANTICIPÉ À COURT TERME : CONNAISSANCE DES RÉSULTATS PAR DES UTILISATEURS POTENTIELS	2015-2016 2016-2017
IMPACT ANTICIPÉ À LONG TERME : UTILISATION DES RÉSULTATS DE RECHERCHE ET AMÉLIORATION DES PRATIQUES, INTERVENTIONS, PROCESSUS ET PRODUITS ET SERVICES	
Activités de diffusion et de transfert de connaissances <u>menées par les Fonds</u> dans le cadre des programmes en partenariat	2014-2015
IMPACT ANTICIPÉ À COURT TERME : CONNAISSANCE DES RÉSULTATS PAR DES UTILISATEURS POTENTIELS	2015-2016 2016-2017
IMPACT ANTICIPÉ À LONG TERME : UTILISATION DES RÉSULTATS DE RECHERCHE ET AMÉLIORATION DES PRATIQUES, INTERVENTIONS, PROCESSUS ET PRODUITS ET SERVICES	
Amélioration ou mise en place d'un modèle de rapport de recherche adapté aux utilisateurs de la recherche	2014-2015
IMPACT ANTICIPÉ : MEILLEURE APPROPRIATION DES RÉSULTATS DE RECHERCHE PAR LES UTILISATEURS	
Moyens hors programme	Année de réalisation
Activité de promotion des partenariats de recherche auprès de partenaires potentiels	2014-2015
IMPACT ANTICIPÉ : CONNAISSANCE DES PROGRAMMES DE PARTENARIAT ET DE LA RECHERCHE SOUTENUE PAR LES FONDS AUPRÈS DES MILIEUX PARTENAIRES ACTUELS ET POTENTIELS DU SECTEUR PUBLIC, PRIVÉ ET COMMUNAUTAIRE	2015-2016 2016-2017
Organisation ou participation à des <u>forums d'orientation de la recherche</u> impliquant des chercheurs et utilisateurs	2014-2015
IMPACT ANTICIPÉ : PLUS GRANDE ADÉQUATION ENTRE LA RECHERCHE ET LES BESOINS DU SECTEUR PUBLIC, PRIVÉ OU COMMUNAUTAIRE	2015-2016 2016-2017

Objectif 3 | Mobiliser les connaissances dans les grands projets de recherche intersectorielle

L'une des principales orientations de la Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI) porte sur les trois grands défis du Québec, soit les changements démographiques, le développement durable et l'identité québécoise. Pour répondre à ces défis, de grands projets de recherche intersectorielle seront lancés et des regroupements d'acteurs en innovation seront constitués afin d'établir des pôles d'excellence. C'est d'ailleurs dans cette optique que le scientifique en chef a tenu au cours des deux dernières années des forums d'orientation de la recherche sur la nordicité, le vieillissement de la population, les arts, la culture et le mieux-être, et le développement durable. Ces forums ont été des lieux de mobilisation des connaissances entre universités, chercheurs, étudiants-chercheurs, représentants des secteurs privé, public et communautaire afin de déterminer d'éventuelles pistes de recherche.

Les sciences naturelles et le génie, les sciences de la vie, les sciences sociales et humaines, les arts et lettres cohabiteront donc autour de ces grands projets de recherche intersectorielle. Ceux-ci auront notamment une visée d'application des résultats de recherche et de solutions aux grands défis du Québec. Dans cette perspective, la recherche en collaboration avec le milieu concerné par l'objet d'étude et le partenariat en recherche avec les secteurs privé, public et communautaire, tels que décrits dans l'objectif 2, devraient être des approches privilégiées. Le déploiement de ces grands projets sera également accompagné d'une volonté d'application, de transfert et de valorisation des résultats de recherche auprès de décideurs, gestionnaires, intervenants, praticiens, etc. Cette volonté devrait se traduire dans les appels de propositions avec l'exigence d'un plan de mobilisation des connaissances suivant les plus hautes normes d'éthique et d'intégrité scientifique.

Dans le cadre de cette stratégie, les Fonds entendent faire des grands projets de recherche intersectorielle de véritables lieux de mobilisation des connaissances où les milieux utilisateurs (partenaires ou autres) seront partie prenante des travaux de recherche afin de favoriser l'appropriation des nouvelles connaissances, la prise de décision et la mise en place de solutions aux grands défis du Québec.

Moyens liés aux programmes	Année de réalisation
Mesures de soutien aux activités de mobilisation des connaissances dans les programmes de recherche intersectorielle IMPACT ANTICIPÉ : ENCOURAGEMENT AUPRÈS DES CHERCHEURS À FAIRE DE LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES	2014-2015 2015-2016 2016-2017
Exigence d'un plan de mobilisation des connaissances dans chaque demande de subvention et de bourse IMPACT ANTICIPÉ : MEILLEURE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS DE MOBILISATION DES CONNAISSANCES, EN AMONT DES TRAVAUX DE RECHERCHE	2014-2015 2015-2016 2016-2017
Subventions et bourses pour des projets de recherche intersectorielle menés en collaboration avec le milieu concerné par l'objet d'étude dans le cadre des trois grands défis du Québec IMPACT ANTICIPÉ : COLLABORATIONS ENTRE CHERCHEURS ET UTILISATEURS	2014-2015 2015-2016 2016-2017
Activités de diffusion, de transfert et de valorisation des résultats de recherche <u>menées par</u>	Après

<p><u>les chercheurs et étudiants-chercheurs</u></p> <p>IMPACT ANTICIPÉ À COURT TERME : CONNAISSANCE DES RÉSULTATS PAR DES UTILISATEURS POTENTIELS</p> <p>IMPACT ANTICIPÉ À LONG TERME : UTILISATION DES RÉSULTATS DE RECHERCHE ET AMÉLIORATION DES PRATIQUES, INTERVENTIONS, PROCESSUS ET PRODUITS ET SERVICES</p>	<p>l'année 2016-2017</p>
<p>Moyens hors programme</p>	<p>Année de réalisation</p>
<p>Activités de promotion des projets financés</p> <p>IMPACT ANTICIPÉ : CONNAISSANCE DES PROJETS PAR LES MILIEUX UTILISATEURS ET APPRÉCIATION DANS LA POPULATION DE LA PERTINENCE DE LA RECHERCHE EN LIEN AVEC LES GRANDS DÉFIS DU QUÉBEC</p>	<p>2015-2016 2016-2017</p>

Objectif 4 | Mieux outiller les chercheurs et les étudiants-chercheurs

Parmi les conditions favorables à la mobilisation des connaissances, il y a celles liées aux habiletés du chercheur ou de l'étudiant-chercheur à communiquer les résultats de ses travaux. Ne serait-il pas mieux d'outiller les chercheurs et étudiants-chercheurs qui désirent mener eux-mêmes des activités de mobilisation des connaissances. Un tel objectif suppose le développement de connaissances théoriques et pratiques sur la question, en soutenant la recherche sur les facteurs qui la favorisent, tant sur le plan des façons de faire que sur le plan éthique.

Notons que depuis quelques années, les Fonds, dans leur entente de partenariat avec l'ACFAS, soutiennent le programme de conseillers en communication à l'intention des chercheurs et étudiants-chercheurs qui participent à titre de conférencier lors du congrès de l'ACFAS. De plus, le Fonds de recherche du Québec - Société et culture a mené en 2011, en collaboration avec l'Association des communicateurs scientifiques, un atelier sur les bonnes pratiques en matière de présentation de contenu scientifique, à l'intention des nouveaux professeurs-chercheurs.

Dans le cadre de cette stratégie, les Fonds entendent explorer des initiatives complémentaires aux mesures des programmes afin d'améliorer les habiletés des chercheurs et étudiants-chercheurs, et les bonnes pratiques de mobilisation des connaissances.

<p>Moyens liés aux programmes</p>	<p>Année de réalisation</p>
<p>Soutien à la recherche sur les bonnes pratiques de mobilisation des connaissances</p> <p>IMPACT ANTICIPÉ : MEILLEURE CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE DE LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES</p>	<p>2014-2015 2015-2016 2016-2017</p>
<p>Moyens hors programme</p>	<p>Année de réalisation</p>
<p>Programme de conseillers en communication de l'ACFAS soutenu par les Fonds</p> <p>IMPACT ANTICIPÉ : AMÉLIORATION DU SAVOIR-FAIRE DES CHERCHEURS ET ÉTUDIANTS-CHERCHEURS</p>	<p>2014-2015 2015-2016 2016-2017</p>
<p>Exploration d'outils ou d'initiatives de formation (offerts en partenariat avec des organismes spécialisés) à l'intention des chercheurs et étudiants-chercheurs</p> <p>IMPACT ANTICIPÉ : AMÉLIORATION DU SAVOIR-FAIRE DES CHERCHEURS ET ÉTUDIANTS-CHERCHEURS</p>	<p>2014-2015 2015-2016 2016-2017</p>

DEUXIÈME ORIENTATION

PROMOTION DE LA RECHERCHE : GAGNER EN RECONNAISSANCE DANS LA SOCIÉTÉ

Objectif 5 | Mettre en valeur la recherche et ses résultats auprès des utilisateurs

Pour que la recherche soit utilisée, il faut impérativement la faire connaître auprès des utilisateurs actuels et potentiels des secteurs privé, public et communautaire. Les Fonds sont dans une position privilégiée pour faire connaître la recherche qu'il soutient et ses résultats dans leur grande richesse et diversité, et ainsi en faire bénéficier les utilisateurs. De plus, ils peuvent contribuer à donner de la visibilité aux chercheurs et étudiants-chercheurs au Québec et à les faire rayonner sur le plan canadien ou à l'international.

Par le biais de leurs programmes de subventions et de bourses, les Fonds soutiennent les chercheurs et étudiants-chercheurs dans leurs activités de mise en valeur de leurs travaux. Ce soutien devrait s'intensifier sous la première orientation de la stratégie. Dans le même ordre d'idées, les Fonds entendent faire la promotion du libre accès aux publications scientifiques dans un objectif de démocratisation du savoir et de la contribution des chercheurs québécois sur la scène canadienne et internationale.

Par ailleurs, les Fonds participent à la mise en valeur de la recherche et de ses résultats auprès des utilisateurs par des activités hors programme qui sont menées par le Service de communication et de mobilisation des connaissances du FRQ (événements, revues, bulletins, capsules Web, etc.) et par l'établissement de partenariats de diffusion. La refonte des sites Web des Fonds est menée dans cette optique, de même que le développement du nouvel espace du site Web du FRQ, *Le Québec en recherche*, qui vise à devenir un carrefour d'histoires de retombées de la recherche pour la société québécoise.

Dans le cadre de cette stratégie, les Fonds entendent poursuivre le développement de partenariats de diffusion avec des organismes de promotion de la science et de la recherche, et élaborer une politique du libre accès aux publications scientifiques et résultats de recherche. Ils entendent aussi intensifier leurs activités de mise en valeur de la recherche qu'ils soutiennent (événements, publications, prix et multimédias) notamment en privilégiant de façon accrue les communications électroniques et les médias sociaux.

Moyens hors programme	Année de réalisation
Production et mise en ligne de nouveaux sites Web des Fonds, développés dans une optique de mise en valeur de la recherche qu'ils soutiennent IMPACT ANTICIPÉ : PLUS GRANDE PROMOTION DE LA RECHERCHE SOUTENUE PAR LES FONDS	2014-2015
Diffusion Web des résultats et des retombées de recherches soutenues par les Fonds, avec une stratégie pro-active de diffusion électronique et par les médias sociaux IMPACT ANTICIPÉ : PLUS GRANDE VISIBILITÉ DE LA RECHERCHE ET DE SES RÉSULTATS AUPRÈS DES UTILISATEURS CONCERNÉS	2014-2015
	2015-2016 2016-2017
Production et diffusion de la revue des Fonds à l'intention des utilisateurs actuels et potentiels (versions papier et électronique) IMPACT ANTICIPÉ : LA RECHERCHE ET SES RÉSULTATS SONT MIEUX CONNUS	2014-2015
	2015-2016 2016-2017
Organisation d'événements (colloques, conférences, etc.) à l'intention des utilisateurs. IMPACT ANTICIPÉ : LA RECHERCHE ET SES RÉSULTATS SONT MIEUX CONNUS	2014-2015
	2015-2016 2016-2017
Partenariats de diffusion de la recherche soutenue par les Fonds IMPACT ANTICIPÉ : PLUS GRANDE VISIBILITÉ DE LA RECHERCHE ET DE SES RÉSULTATS AUPRÈS DES UTILISATEURS CONCERNÉS	2014-2015
	2015-2016 2016-2017
Promotion du libre accès aux résultats de la recherche, aux publications scientifiques et aux données ouvertes (gouv. ouvert) IMPACT ANTICIPÉ : AUGMENTATION DU LECTORAT DES RÉSULTATS ET PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES	2014-2015
	2015-2016 2016-2017

Objectif 6 | Faire reconnaître l'importance de la recherche, et du rôle des Fonds, dans le développement de l'économie et de la société québécoise du savoir, auprès du milieu gouvernemental, du milieu des affaires et du grand public

La volonté de faire reconnaître l'importance de la recherche dans l'économie et la société québécoises du savoir auprès du milieu gouvernemental, du milieu des affaires et du grand public est présente dans les orientations stratégiques des Fonds. Cette promotion peut se faire en développant des partenariats avec des organismes de diffusion et de promotion de la recherche qui visent à faire la démonstration des retombées de la recherche sur la qualité de vie de la population. Les Fonds en comptent déjà plusieurs (ACFAS, Télé-Québec, INM, Agence Science-presse, etc.).

Les résultats de l'étude intitulée *Comment les Québécois s'informent-ils?*, menée par sondage par le Consortium canadien de recherche sur les médias et publiés en 2013, démontrent que les actualités scientifiques se classent deuxième après les actualités locales et régionales en termes de niveau d'intérêt de la population entre 2007 et 2013, et ce, sur une vingtaine de rubriques d'actualité. Ce qu'il faut aussi retenir est que la télévision et le Web sont, de loin, les deux principales sources de l'actualité scientifique. Entre 2007 et 2013, la télévision comme source est demeurée stable, alors que le Web est en progression significative.

Bien que des partenariats de diffusion puissent être établis avec les grands médias, cette promotion devrait aussi emprunter des canaux moins traditionnels qui rejoignent le

grand public, tels les musées, les salons et expositions, les festivals des sciences, les cafés scientifiques, le Web, les médias sociaux, etc.

Dans une même optique, les Fonds doivent mettre en valeur, auprès des acteurs les plus influents de la société québécoise, leur rôle dans la structuration de la recherche au Québec, dans le soutien à la recherche et à la formation de la main-d'œuvre hautement qualifiée, dans l'établissement de partenariats et dans la conduite de la recherche selon les plus hautes normes d'éthique et d'intégrité scientifiques. Par exemple, leur rôle est trop méconnu des milieux politiques et du milieu des affaires en général. Par une meilleure visibilité et reconnaissance, les Fonds renforcent leurs appuis et leur potentiel de développement de la recherche.

Dans le cadre de cette stratégie, les Fonds entendent mener des activités pour mieux se faire connaître auprès du milieu gouvernemental et politique, du milieu des affaires et du grand public.

Moyens hors programme	Année de réalisation
Activités visant le rapprochement entre élus, milieu gouvernemental et chercheurs IMPACT ANTICIPÉ : MEILLEURE CONNAISSANCE DU RÔLE DES FONDS PAR LES ÉLUS, ET DE LA RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE POLITIQUES PUBLIQUES	2014-2015 2015-2016 2016-2017
Activités visant le rapprochement entre la recherche universitaire et le milieu des affaires IMPACT ANTICIPÉ : MEILLEURE CONNAISSANCE DU RÔLE DES FONDS PAR LE MILIEU DES AFFAIRES, ET DE LA RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE	2014-2015 2015-2016 2016-2017
Partenariats de diffusion de la recherche auprès du grand public IMPACT ANTICIPÉ : PLUS GRANDE VISIBILITÉ DE LA RECHERCHE ET DE SES RÉSULTATS DANS LA POPULATION	2014-2015 2015-2016 2016-2017
Collaborations avec des grands médias d'information (papier et électronique) dans une visée grand public IMPACT ANTICIPÉ : LA RECHERCHE ET SES RÉSULTATS MIEUX CONNUS DE LA POPULATION	2014-2015 2015-2016 2016-2017
Promotion des prix des Fonds et des principaux prix obtenus par les chercheurs et étudiants-chercheurs auprès du grand public IMPACT ANTICIPÉ : LES CHERCHEURS ET ÉTUDIANTS -CHERCHEURS MIEUX CONNUS DE LA POPULATION	2014-2015 2015-2016 2016-2017
Diffusion des travaux réalisés par les chercheurs québécois soutenus par les Fonds auprès des milieux de recherche au Canada et à l'étranger IMPACT ANTICIPÉ : RAYONNEMENT DU QUÉBEC SCIENTIFIQUE À L'ÉTRANGER	2014-2015 2015-2016 2016-2017

TROISIÈME ORIENTATION

ÉVALUATION DE L'IMPACT : MIEUX CONNAÎTRE LA CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

Objectif 7 | Mesurer les retombées et les impacts de la recherche soutenue par les Fonds dans la société québécoise

Comment s'assurer qu'un transfert des connaissances est réussi, c'est-à-dire qu'il y a, dans un premier temps, appropriation et application des résultats de la recherche dans une pratique par exemple et que, dans un second temps, ladite pratique a un impact positif dans l'organisation, voire dans la population desservie par l'organisation? Comment les connaissances issues de la recherche sont-elles utilisées dans les organisations pour améliorer ou créer de nouveaux produits, services, interventions, pratiques? Quels impacts ces innovations technologiques, sociales, médicales, organisationnelles ont-elles sur les personnes, les familles, les communautés, la société? On sait pourtant que la recherche contribue au mieux-être de la population. On sait moins comment mesurer cette contribution.

La mesure des retombées et des impacts de la recherche dans la société en est à ses balbutiements, bien qu'elle préoccupe de plus en plus les organismes de financement de la recherche et les gouvernements. Plusieurs grilles d'indicateurs de retombées et des impacts de la recherche dans la société (voir Annexe 4 pour exemple) ont été développées, ici comme ailleurs. Il est plus aisé de mesurer la retombée de la recherche, par exemple une innovation technologique, une molécule ou une politique publique, que l'impact de cette retombée dans la société, que ce soit en termes de création d'entreprises ou d'emplois, de mieux-être de la population. Dans la littérature, on reconnaît la difficulté d'associer des recherches aux impacts sociaux et économiques, étant donné la multiplicité de facteurs qui y concourent.

Dans un sondage conduit par les Fonds auprès de 1 320 entités de recherche en mars 2013, les chercheurs interviewés ont rapporté des impacts de leurs recherches au cours des deux dernières années. Si ces résultats nous donnent une certaine idée de l'ampleur des retombées et des impacts de la recherche, celles-ci devront être documentées plus objectivement. Pour ce faire, les Fonds pourraient s'adjoindre l'expertise nécessaire ou être partenaires d'initiatives.

Pour leur propre gouverne, l'évaluation des impacts de la recherche permettra aux Fonds d'ajuster, au besoin, l'offre de soutien à la communauté scientifique. Mais plus encore, les impacts de la recherche dans la société doivent faire l'objet d'une grande diffusion, en lien avec l'objectif 6 de la Stratégie. En faisant mieux connaître les impacts de la recherche à la population et, plus spécifiquement, aux décideurs politiques, au milieu des affaires et au grand public, cela contribue à accroître la reconnaissance de la recherche dans le développement du Québec et à favoriser le développement d'une relève scientifique et stimuler la carrière de chercheur.

Dans le cadre de cette stratégie, les Fonds entendent mesurer les retombées et les impacts de la recherche qu'ils soutiennent dans la société, et de les faire connaître auprès de la population.

Moyens liés aux programmes	Année de réalisation
Soutien à la recherche sur les indicateurs d'impact IMPACT ANTICIPÉ : MEILLEURE CONNAISSANCE SUR L'ÉVALUATION DES IMPACTS DE LA RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ	2014-2015 2015-2016 2016-2017
Moyens hors programme	Année de réalisation
Élaboration d'un cadre d'évaluation des impacts de la recherche. IMPACT ANTICIPÉ : MODÈLE POUR ÉVALUER LES IMPACTS DE LA RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ	2014-2015
Évaluation des impacts IMPACT ANTICIPÉ : MEILLEURE CONNAISSANCE DES IMPACTS DE LA RECHERCHE SOUTENUE PAR LES FONDS DANS LA SOCIÉTÉ	2015-2016
Diffusion des résultats IMPACT ANTICIPÉ : POPULATION PLUS SENSIBLE AUX RETOMBÉES DE LA RECHERCHE	2016-2017

ANNEXES

Annexe 1

Initiatives menées par les Fonds

Les Fonds de recherche du Québec

Au cours des dernières années, certaines initiatives des Fonds de recherche du Québec ont mené à des considérations en matière de transfert des connaissances :

- Rapport d'évaluation du programme *Centres de recherche* du Fonds Santé, par un comité international, qui a conduit à des recommandations relativement au transfert des connaissances, 2006.
- Étude de cas de recherches soutenues par les Fonds de recherche du Québec, produite par le CIRST et Science Metrix pour le compte du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, 2007.
- Rapport d'évaluation du programme *Regroupements stratégiques* du Fonds Nature et technologies qui a conduit à des recommandations relativement au transfert des connaissances, 2007.
- Production d'un document de réflexion sur le transfert des connaissances par le Fonds Nature et Technologies, 2010.
- Comité statutaire Science et Société du Fonds Nature et Technologies jusqu'en 2011.
- Série d'études sur l'application des connaissances produite pour le compte du Fonds Société et culture, 2009-2012.
- Mise sur pied d'un comité *ad hoc* sur le transfert des connaissances par le Fonds Société et Culture (2010) et élaboration d'un plan d'action triennal (2011-2014), 2011.
- Rencontre de la direction du Fonds Santé avec les directeurs des centres, groupes et réseaux pour échanger notamment sur la mobilisation des connaissances, juin 2012.

Annexe 2

Les acteurs

Au Québec, il existe un certain nombre d'organismes ou d'initiatives voués, en partie ou en totalité, au transfert, à la valorisation et à la diffusion des connaissances ou à la promotion de la science. Les Fonds ont établi des partenariats avec certains d'entre eux.

- Unités de transfert, de valorisation et de diffusion dans les centres de recherche.
- CLT (5), OLTIS (3) et CCTT (49) (liaison, transfert et valorisation).
- Sociétés de valorisation (3).
- Les universités (BLEU; fonction «Services à la collectivité»).
- Québec Science, Agence Science Presse; Science pour tous; journaux universitaires...
- Grands médias (Le Journal de Montréal; La Presse; Le Devoir; The Gazette; The Globe and Mail)...
- Médias électroniques et télévisuels (Télé-Québec et le Code Chastenay, Génial...; Radio-Canada et Découvertes ou Les années lumière)...
- Ministères et organismes québécois qui sont des partenaires de recherche (avec les Fonds ou autrement), MESRST, MSSS; MELs, MAPAQ, MESS, INESS, INSPQ, etc.
- Centre des Sciences de Montréal, Musée des sciences de Sherbrooke; Société du Vieux port (Festival Eureka); ACFAS, musées, etc.
- Les conseils subventionnaires fédéraux.
- Unités d'évaluation technologiques dans les centres hospitaliers
- ...

Annexe 3

Publics cibles

La stratégie de mobilisation des connaissances a comme premier public-cible les utilisateurs de la recherche du monde non académique qui peuvent être divisés en cinq public-cibles :

- Public cible A : les intervenants et les professionnels des milieux de pratique et de l'intervention, d'institutions et d'organismes publics, privés et communautaires;
- Public cible B : les gestionnaires et décideurs d'entreprises (milieu des affaires), d'organismes, d'établissements, d'associations caritatives, de fondations, etc.;
- Public cible C : le milieu politique (la députation et son entourage, maires et conseillers municipaux);
- Public cible D : les groupes d'intérêts (ACFAS, ADESAQ, BCU, CNCS, ARC...), les organisations professionnelles, les syndicats, etc.
- Public cible E : les organisations et partenaires canadiens et internationaux.

Par ailleurs, les Fonds encouragent les chercheurs et étudiants-chercheurs à diffuser leurs résultats de recherche auprès du grand public, qui peut se faire par le biais des grands médias et les médias sociaux par exemple. Le grand public peut également être joint par des partenariats de diffusion menés par les Fonds.

Annexe 4

Quelques partenariats de diffusion des Fonds

- Télé-Québec, l'émission Le Code Chastenay
- Institut du Nouveau Monde, publication *L'état de la recherche au Québec*, dans *L'état du Québec 2013*
- Le Centre des Sciences de Montréal, Festival Eurêka !
- Les Entretiens Jacques-Cartier
- ACFAS, Congrès de l'ACFAS, Journée de la Relève...
- Le Canal Savoir
- ...

Annexe 5

Grille de retombées et d'effets de la recherche dans la société

Retombées de la recherche (à titre indicatif)

Produits, procédés et pratiques

1. Nombre de produits ou services sur le marché ou procédés implantés dans les organisations
2. Nombre de pratiques et interventions professionnelles (nouvelles ou améliorées) dans les organisations
3. Contribution à l'innovation technologique, médicale, sociale (produit, procédé, approche, etc.)
4. Contribution à des avis, rapports, outils, expertises, ressources pour l'entreprise ou organisme, pour l'État dans le déploiement de ses missions, etc.

Favorisant ou menant à la prise de décision

1. Nombre de publications dans des revues professionnelles
2. Nombre de citations ou références dans les rapports gouvernementaux, nouvelles politiques, lignes directrices, mémoires d'organismes
3. Nombre de participations à des consultations, de présentations dans des organisations, de collaborations avec les organismes publics et privés
4. Nombre de citations ou références dans les médias, nombre de participations à des émissions d'affaires publiques, etc.

Effets de la recherche dans la société (à titre indicatif)

Impacts économiques

- Nombre d'entreprises dérivées (spin-offs)
- Niveau de réduction des coûts d'opération ou autre liés à l'innovation
- Hausse des revenus liée à l'innovation
- Nombre d'emplois créés grâce à l'innovation
- Rendement économique des brevets et licences
- Exportation de produits et services

Impacts sociaux ou sociétaux

- Amélioration des conditions sociales des personnes touchées par l'innovation
- Amélioration des conditions économiques des personnes touchées par l'innovation
- Amélioration des rapports sociaux
- Nombre de personnes ayant changé de comportement, de pratiques

Impacts politiques

- Effet de lignes directrices, politiques publiques sur la population concernée
- Amélioration dans la prise de décision

Impacts organisationnels

- Amélioration de l'efficacité et de l'efficacé
- Amélioration du climat de travail

- Baisse de l'absentéisme

Impacts sur la santé et le bien-être

- Amélioration de la qualité des soins et interventions
- Amélioration des protocoles d'intervention
- Réduction des souffrances, douleurs physiques et psychologiques
- Réduction des accidents et maladies

Impacts environnementaux

- Diminution des effets et risques environnementaux

Impacts symboliques

- Nombre de prix canadiens et internationaux